

Une fusion à l'horizon

C'est l'argument clé avancé par Jean-Claude Gaudin pour justifier la date de sa démission. Son *"petit doigt le dit, le gouvernement va accélérer le processus de fusion entre la Métropole et le département des Bouches-du-Rhône"*. Des instructions devraient rapidement être données au préfet de région, Pierre Dartout. Qui, fin août, a livré un indice négatif aux 29 communes du pays d'Arles qui espéraient pouvoir créer leur propre collectivité. Et rester en dehors de la Métropole. Beaucoup d'élus locaux y ont vu la volonté pour l'État d'avancer vers une inéluctable fusion.

Souhait exprimé par Emmanuel Macron il y a plusieurs mois, la fusion entre la Métropole Aix-Marseille et le département devrait être inscrite dans la loi l'an prochain. L'idée étant de supprimer le double échelon actuel pour arriver *"à plus d'efficacité"*, à la manière de ce qui se fait actuellement avec le Grand Lyon. Évidemment, la perspective continue d'inquiéter une partie des élus de l'ouest du département. Qui craignent de noyer l'identité du territoire dans *"le magma"* de la déjà plus grande Métropole de France, avec 1,8 million d'habitants et 92 communes. Et qui, plus prosaïquement, anticipent d'éventuelles hausses d'impôts.

Reste que le gouvernement a l'intention de fusionner. Et d'inviter les élec-

teurs à choisir leurs futurs élus métropolitains - ils seraient bien moins nombreux que les 240 actuels - en mars 2020. Soit au même moment que les municipales. Les élections métropolitaines se feraient selon un scrutin de liste ressemblant à celui des régionales, le territoire étant découpé en quatre circonscriptions.

La fusion entre la Métropole Aix-Marseille et le département devrait être inscrite dans la loi l'an prochain.

Martine Vassal (LR), qui a abordé la question à deux reprises avec le Premier ministre Édouard Philippe, est favorable à cette fusion. Pour la mettre en œuvre, elle devra d'abord se faire élire à la tête de la Métropole. Le préfet, qui a reçu hier la lettre de démission de Jean-Claude Gaudin, a un mois pour donner sa réponse. L'institution aura ensuite quinze jours pour organiser l'élection interne. Où toute surprise paraît inconcevable, Martine Vassal ayant le soutien au-delà de son camp politique majoritaire.